



Numéro de l'acte	2020-51-RHES
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	5.3.4

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2020

QUESTION N°2020-51

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Désignation d'un délégué au sein du Conseil d'Administration du Collège Pierre Mendès France à Arques

RAPPORTEUR : Monsieur Benoît ROUSSEL

Il a lieu de procéder à la désignation d'un représentant pour siéger au Conseil d'Administration du Collège P. Mendès France.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote à bulletin secret, à la majorité absolue, décide :

- de désigner le membre du Conseil pour représenter le Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Collège d'Arques.

* Membre titulaire : Gaëlle ROSE

* Membre suppléant : Chloé KOCLEGA

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 03 juin 2020

Le Maire,

Benoît ROUSSEL